

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le lundi 27 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Cazaux-Savès s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 21 juillet 2020.

M. Ghislain de CASTELBAJAC est nommé secrétaire de séance en application de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales et procède à l'appel nominal des élus :

Etaient présents :

- M. Vincent MARTINAUD, maire, *président de séance*
- M. Christophe OUEYTE, adjoint au maire
- Mme Carole BLANC, conseillère municipale
- M. Ghislain de CASTELBAJAC, conseiller municipal, *secrétaire de séance*
- Mme Flore LECLERQ-VEAUX, conseillère municipale
- Mme Laure LESCAL, conseillère municipale

Avaient donné pouvoirs :

- Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU à M. Vincent MARTINAUD
- M. Nicolas NADAL à M. Christophe OUEYTE
- M. Nicolas VIGEON à Mme Flore LECLERCQ_VEAUX

Etaient excusés :

- M. Fabrice DUCHENE
- Mme Corine PERALS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant réuni, M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 20.

Sous réserve de prise en compte des points mentionnés en séance, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés – 9 voix POUR.

1. PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, soit 9 voix POUR, adopte le budget primitif 2020, équilibré en fonctionnement à 439 536 € et en investissement à 883 936 €.

2. APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, soit 9 voix POUR, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 5 mars 2020.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.